

PERMIS FEU

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Savoir apprécier les risques dans les opérations de travaux par points chauds
- Être apte à prendre les mesures préventives avant le début des travaux par points chaud
- Maîtriser la mise en place des mesures de surveillance après les travaux
- Savoir remplir le formulaire des travaux par points chauds

PROGRAMME

PROGRAMME

CONTENU THÉORIQUE :

- Le triangle de feu
- Les feux dits "couvants"
- Les modes de propagation de l'incendie
- Définition des travaux par points chauds
- Les dangers de l'acétylène
- Obligations et responsabilités des différents intervenants

CONTENU PRATIQUE :

- Etude de cas
- Elaboration d'un document "permis feu"

CONDITIONS

Public visé : Personnel du terrain.

Pré-requis : Aucun pré-requis.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes maximum

Durée totale : 4 heures (initiale) / 2 heures (recyclage)

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



En partenariat avec INCENDIE NC